

Directrice adjointe ou directeur adjoint d'école

Concours C-20-21-04

Le CSSDN : un des plus importants employeurs de la région de Québec

Près de 3 800 personnes œuvrent dans les différentes écoles primaires et secondaires, centres de formation professionnelle et d'éducation des adultes ainsi que les services administratifs du Centre de services scolaire des Navigateurs. Situés dans la magnifique région de la Chaudière-Appalaches sur un territoire qui s'étend sur environ 90 km, le long de la rive-sud du majestueux fleuve Saint-Laurent, ses établissements offrent des services éducatifs à plus de 26 000 élèves.

Candidatures sollicitées

Votre intérêt est sollicité afin de faire partie d'une banque de candidatures pour des postes de direction adjointe d'école au primaire ou au secondaire.

Nous avons présentement à offrir un remplacement à un poste de direction adjointe au primaire.

Nature du travail

L'emploi de directrice adjointe ou de directeur adjoint d'école primaire ou secondaire consiste à assister la directrice ou le directeur d'école, selon le mandat défini par celle-ci ou celui-ci, dans la gestion pédagogique, éducative et administrative de l'école.

De façon plus précise, cet emploi comporte les responsabilités suivantes :

- Participer à l'élaboration, à la réalisation et à l'évaluation du projet éducatif;
- Élaborer ou collaborer à la formulation de propositions sur des sujets tels que les modalités d'application du régime pédagogique, les programmes d'études, les plans d'intervention pour les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation et d'apprentissage, le choix des manuels scolaires et du matériel didactique, les services complémentaires et particuliers, l'utilisation du temps hors enseignement et hors horaire, les règles de conduite et les services à l'élève;

- Coordonner, superviser ou collaborer à la réalisation d'activités, de programmes ou de services dans différents secteurs d'activité de l'école tels que les ressources humaines, matérielles ou financières, les technologies de l'information et de la communication, les services de garde et du dîner;
- Assumer toute autre responsabilité compatible à sa fonction qui lui est confiée par le supérieur immédiat;
- Remplacer la directrice ou le directeur d'école en cas d'absence brève de celui-ci.

Qualifications minimales requises

- Baccalauréat en sciences de l'éducation ou grade universitaire de 1er cycle dans un champ d'études approprié sanctionnant un programme d'études universitaires d'une durée minimale de 3 ans ou occuper un emploi de hors cadre ou de cadre, à l'exception de celui de gérant, dans un centre de services;
- Diplôme d'études universitaires de 2e cycle en gestion scolaire ou dans un programme pertinent à l'emploi de cadre d'école et comportant un minimum de trente (30) crédits en gestion;
- Cinq (5) années d'expérience pertinente dans un emploi d'enseignant ou de professionnel non-enseignant;
- Autorisation permanente d'enseigner délivrée par le ministre.

Conditions de travail

- Selon le Règlement déterminant certaines conditions de travail des cadres des commissions scolaires et du Comité de gestion de la taxe scolaire de l'Île de Montréal et les règles en vigueur au centre de services scolaire.

Processus de sélection

- Entrevues de présélection prévues le 21 octobre 2020.

Toute personne intéressée doit faire parvenir son curriculum vitae accompagné d'un bref texte mentionnant les motifs de son offre de candidature, par courriel, à la direction des Services des ressources humaines, au srh@csnavigateurs.qc.ca, au plus tard le 8 octobre 2020, 16 h. Pour tout candidat ou toute candidate aspirant à un premier poste de direction adjointe, une lettre de recommandation provenant d'un supérieur immédiat énonçant les raisons pour lesquelles il ou elle ferait un bon gestionnaire devra être jointe à l'offre de candidature.

Toutes les candidatures seront traitées confidentiellement. Le centre de services scolaire remercie tous les candidates et candidats de leur intérêt, mais ne communiquera qu'avec les personnes retenues. La commission scolaire applique un programme d'accès à l'égalité à l'emploi et invite les femmes, les membres des minorités visibles et des minorités ethniques, les autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature.